

fiche n°2

XVII^{ème} SALON DU LIVRE JEUNESSE
ACCUEIL D'AUTEUR – ILLUSTRATEUR
DANS VOTRE ETABLISSEMENT



à renvoyer avant le vendredi 14 octobre 2011 à
Brouillons de Culture – 11, rue Camille Guérin - 59500 Douai
Tél. : 06 84 42 71 44

Modalités d'accueil dans un établissement :

- L'auteur ou l'illustrateur rencontre 2 groupes par ½ journée (temps d'intervention 1h par groupe).
Chaque groupe ne doit pas dépasser 30 enfants.
- **Pour les établissements subventionnés**, les frais de participation s'élèvent à **220 €** par ½ journée et **370 €** pour la journée complète, frais de dossier inclus (suivant la charte des auteurs : <http://www.la-charte.fr/interventions/tarifs.html>). L'hébergement des auteurs est à la charge de l'association.
Pour les établissements non subventionnés, **100 €** sont à la charge des établissements qui accueillent. L'hébergement des auteurs est à la charge de l'association.
- Vous devez assurer le trajet de l'auteur ou de l'illustrateur (aller & retour) entre le Salon et votre établissement.
- En cas d'accueil le matin, nous vous demandons d'organiser le déjeuner avec l'auteur ou l'illustrateur.

La réponse à votre demande vous sera envoyée fin novembre. Sans remarque de votre part, nous vous adresserons une convention à signer ainsi que la facture à régler.



ACCUEIL D'AUTEUR - ILLUSTRATEUR

à renvoyer avant le vendredi 14 octobre 2011 à
Brouillons de Culture – 11, rue Camille Guérin - 59500 Douai

Consulter le tableau de présence des auteurs – illustrateurs
ECRIRE EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE

NOM du Responsable :

Etablissement :

Adresse :

E-Mail : Tél. : ... / ... / ... / ... /

Horaires de votre établissement : matin : après-midi :

Auteur ou illustrateur choisi : 1^{er} vœu :

2^{ème} vœu :

Demi-journée souhaitée :

Préciser vos ½ journées d'indisponibilité (ex. : piscine) :

Nombre d'enfants et niveau des classes concernées :

① enfants de ... nom de l'enseignant(e) :

② enfants de ... nom de l'enseignant(e) :

Merci de préciser le nom du Responsable à qui nous devons adresser la convention :

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'avec le règlement par chèque libellé à « Brouillons de Culture » ou par bon de commande. Si nous n'avons pas pu vous satisfaire, il vous sera réexpédié.

En cas de désistement du groupe, le règlement reste acquis à l'association.